



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

POSITION DESCRIPTION DESCRIPTION DE TRAVAIL

Position Title: **Grievance and Adjudication Officer -**
Titre du poste : **Agente ou agent aux griefs et à l'arbitrage**

Position Number: **2220-0016**
Numéro du poste :

Supervisor Position Title: **Coordinator, Representation /**
Titre du poste de la superviseuse ou du **Coordonnatrice ou coordonnateur,**
superviseur : **Représentation**

Supervisor Position Number: **2200-0000**
Numéro du poste de la superviseuse ou du superviseur :

Bil. Des. / Dés. bil. :

<u>PURPOSE OF POSITION</u>	<u>OBJET DU POSTE</u>
----------------------------	-----------------------

Under the direction of the Coordinator, Representation Section, the Grievance and Adjudication Officer is responsible for:

Sous la direction de la coordonnatrice ou du coordonnateur de la Section de la représentation, l'agente ou l'agent aux griefs et à l'arbitrage est chargé des fonctions suivantes :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • representing the PSAC and/or members before various boards or administrative tribunals (PSSRB, YPSSRB, etc.) and arbitrators appointed under the collective agreement as well as through mediation or similar processes; • providing advice and guidance to Component and PSAC officers in the interpretation and application of federal labour and human rights legislation, or of provincial and territorial labour and human rights legislation and the associated regulations; • providing interpretation of the collective agreement, and recommending or drafting changes; • providing advice, guidance and assistance in the preparation and presentation of grievances and the gathering of related evidence; | <ul style="list-style-type: none"> • la représentation de l'AFPC ou des membres devant divers conseils ou tribunaux administratifs (CRTFP, YPSSRB, etc.) et les arbitres nommés aux termes des conventions collectives ainsi que dans le cadre de la procédure de médiation ou de procédures similaires; • les conseils et l'orientation à l'intention des Éléments et dirigeantes et dirigeants de l'AFPC concernant l'interprétation et l'application des lois fédérales, provinciales ou territoriales en matière de travail et des droits de la personne et des règlements y afférents; • l'interprétation des négociations collectives et la formulation de recommandations ou de modifications; • les conseils, l'orientation et l'aide concernant la préparation et la présentation des griefs et la collecte d'éléments de preuve |
|--|---|

POSITION DESCRIPTION DESCRIPTION DE TRAVAIL

Position Title: **Grievance and Adjudication Officer -**
Titre du poste : **Agente ou agent aux griefs et à l'arbitrage**

Position Number: **2220-0016**
Numéro du poste :

connexes;

- analyzing cases unresolved at the final level of the grievance process with a view to proceeding to adjudication or arbitration;
 - researching and preparing grievance cases to be presented at adjudication / arbitration and acts as advocate for the grievor;
 - negotiating grievance settlements with various employers to obviate the need for a formal hearing;
 - reviewing arbitration or adjudication decisions with a view to proceeding to the Federal Court or other judicial bodies on questions of law or jurisdiction;
 - assisting in the preparation of training and development courses, and participating in or conducting grievance and adjudication seminars, workshops or formal courses;
 - preparing articles or bulletins on the subject of grievances and arbitration/adjudication for the information and education of the membership;
 - performing other Branch functions as required.
- l'analyse des cas non réglés qui sont à l'étape finale de la procédure de règlement des griefs en vue de leur préparation à la procédure d'arbitrage;
 - la recherche et la préparation des cas sur les griefs qui sont présentés aux fins d'arbitrage; la ou le titulaire fait fonction de conseillère ou de conseiller auprès de la plaignante ou du plaignant;
 - la négociation du règlement des griefs avec divers employeurs afin d'éviter de recourir à une audience officielle;
 - l'examen des décisions arbitrales qui seront entendues par la Cour fédérale ou d'autres tribunaux touchant des questions de droit ou de ressort;
 - la participation à la préparation de cours de formation et de perfectionnement ou leur prestation ainsi que la participation à des séminaires, ateliers ou cours structurés touchant les griefs et l'arbitrage;
 - la rédaction d'articles ou de bulletins sur les griefs et l'arbitrage aux fins d'information et de sensibilisation des membres;
 - l'exécution d'autres fonctions au sein de la Direction selon les besoins.

POSITION DESCRIPTION DESCRIPTION DE TRAVAIL

Position Title: **Grievance and Adjudication Officer -**
Titre du poste : **Agente ou agent aux griefs et à l'arbitrage**

Position Number: **2220-0016**
Numéro du poste :

STATEMENT OF RESPONSIBILITIES

ÉNONCÉ DES FONCTIONS

30%

- Representation at hearings: appears before labour tribunals at the federal, provincial or territorial level as an advocate on behalf of the PSAC, its members or its officers. Involves submitting evidence, examining and cross-examining witnesses, making legal arguments and submissions.

30 %

- Représentation lors des audiences : comparaître devant les tribunaux du travail aux échelons fédéral, provincial ou territorial à titre de conseillère ou de conseiller pour le compte de l'AFPC, de ses membres ou de ses dirigeantes et dirigeants. Cette fonction comporte le dépôt de preuves, l'interrogatoire et le contre-interrogatoire des témoins, la formulation d'arguments juridiques et de droit.

30%

- Case analysis: analyzes files and the applicable legislation and collective agreements with a view to effect a referral or preparing for representation. Studies and researches legislations, jurisprudence and the facts and reference material. Gives advice and guides other officers and members on questions of application and interpretation of legislation and collective agreements through faxes, telephone conversations, e-mail, correspondence and personal discussions.

30 %

- Analyse de cas : analyser des dossiers ainsi que des lois et conventions collectives applicables en vue d'un renvoi ou de la préparation à la représentation. Étudier des lois, de la jurisprudence, des faits et des documents de référence et recherche connexe. Donner des conseils et fournir de l'aide à l'intention des autres dirigeantes et dirigeants et membres touchant les questions liées à l'application et à l'interprétation des lois et des conventions collectives par télécopieur, téléphone, courrier électronique, correspondance et lors de discussions personnelles.

20%

- Meets and interviews members and officers, whether grievors, complainants, witnesses or employer contacts, in relation to case preparation or presentation.

20 %

- Rencontrer et interviewer des membres et des dirigeantes et dirigeants, qu'il s'agisse d'auteurs ou d'auteurs de griefs, de plaignantes ou de plaignants, de témoins ou de personnes-ressources de

POSITION DESCRIPTION DESCRIPTION DE TRAVAIL

Position Title: **Grievance and Adjudication Officer -**
Titre du poste : **Agente ou agent aux griefs et à l'arbitrage**

Position Number: **2220-0016**
Numéro du poste :

l'employeur relativement à la préparation ou à la présentation de cas.

10%

- Negotiates settlements with grievors and employer representatives, and prepares and executes memoranda of settlement.

10 %

- Négocier des règlements avec la plaignante ou le plaignant et les représentantes et représentants de l'employeur, ainsi que préparer et exécuter des protocoles de règlement.

5%

- Produces and delivers training and reference material, and writes letters, bulletins, summaries, arguments, reports and articles for the Web site.

5 %

- Créer et présenter des documents de formation et de référence, et rédiger des lettres, bulletins, sommaires, arguments, rapports et articles pour le site Web.

5%

- Provides advice to negotiators regarding changes required in collective agreements and possible solutions to prior or present problems and emerging issues.

5 %

- Donner des conseils aux négociatrices et négociateurs concernant les changements à apporter aux conventions collectives et les solutions possibles aux problèmes actuels ou passés ainsi que les questions émergentes.

QUALIFICATIONS

- Knowledge and experience in the field of labour relations with progressive responsibility in the application of labour law in the interpreting of collective agreements and legal texts and in making representation before administrative tribunals or courts of law.
- Knowledge of acts and regulations, policies and practices which govern the

QUALITÉS REQUISES

- Connaissances et expérience dans le domaine des relations de travail acquises en s'acquittant de responsabilités croissantes relativement à l'application du droit du travail et à l'interprétation des conventions collectives et des textes juridiques, et en assurant la représentation devant les tribunaux administratifs ou les cours de justice.
- Connaissance des lois et règlements, politiques et pratiques qui régissent les relations entre

POSITION DESCRIPTION DESCRIPTION DE TRAVAIL

Position Title: **Grievance and Adjudication Officer -**
Titre du poste : **Agente ou agent aux griefs et à l'arbitrage**

Position Number: **2220-0016**
Numéro du poste :

employer-employee relationship.

- Thorough knowledge and understanding of the practices and principles of the labour movement.
- Ability to research case law, interview witnesses from various backgrounds and impart to others the meaning and effect of the language and construction of statutes, regulations and collective agreements, and to argue cases before administrative tribunals.
- Ability to plan, organize and coordinate the preparation of various cases in a dynamic and changing work environment that requires critical analytical and logical thinking to provide solutions to problems.
- Ability to innovate and take the initiative in the process of grievance resolution.
- Ability to communicate orally and in writing at a high level.
- Ability to work independently with a minimum of supervision.
- Ability to understand, influence and serve the membership of a union, and an understanding and commitment to trade union, equity principles and social activism.

employeurs et employées ou employés.

- Connaissance approfondie et compréhension des pratiques et principes du mouvement syndical.
- Capacité à faire la recherche jurisprudentielle, à interviewer des témoins ayant des antécédents variés et à transmettre à d'autres personnes la signification et l'effet du langage et de la formulation des lois, règlements et conventions collectives ainsi qu'à plaider des cas devant les tribunaux administratifs.
- Capacité à planifier, organiser et coordonner la préparation de divers cas dans un environnement de travail dynamique et en constante évolution qui requiert un esprit d'analyse et une pensée logique pour trouver des solutions aux problèmes.
- Capacité à innover et à faire preuve d'initiative durant la procédure de règlement des griefs.
- Capacité à communiquer oralement et par écrit avec maîtrise.
- Capacité à travailler de façon autonome avec un minimum de supervision.
- Capacité à comprendre, influencer et desservir les syndiquées et syndiqués, de même que compréhension et engagement à l'égard des principes syndicaux, de l'équité et de l'action sociale.

**POSITION DESCRIPTION
DESCRIPTION DE TRAVAIL**

Position Title: **Grievance and Adjudication Officer -**
Titre du poste : **Agente ou agent aux griefs et à**
l'arbitrage

Position Number: **2220-0016**
Numéro du poste :

Employee's Statement / Déclaration de la ou du titulaire :

I have been given the opportunity to comment on this work description.
J'ai eu l'occasion d'exprimer mon avis au sujet de cette description de travail.

Employee's signature
Signature de la ou du titulaire

Date

Supervisor's Statement / Déclaration de la superviseure ou du superviseur :

This work description accurately describes the activities and demands of the position.
Cette description de travail reflète fidèlement les activités et exigences du poste.

Supervisor's signature
Signature de la superviseure ou du superviseur

Date

Authorization / Autorisation :

Manager's signature
Signature de la ou du gestionnaire

Date